



CCAS

## Compte rendu de la réunion du 8 DECEMBRE 2020

### Convocation du 2/12/2020

#### Présents :

Nadine DEJAIGHER Vice-Présidente, Lucie HOURIEZ, Geneviève ZAJAC, élues.  
Manuella LESTIENNES, Lucie VANPOUCKE et Ludivine WOZNIAK Administratrices nommées.

#### Absentes excusées :

Président : Frédéric HUMEZ ; Membre élu : Françoise TRUNET ;  
Administratrice nommée : Marie Claude LIEVIN

En démarrage de la réunion, Nadine DEJAIGHER demande aux membres présents leur accord pour que Françoise TRUNET, indisponible, puisse participer à la séance par Skype, sauf pour le point 5 (Suivi des dossiers d'aide). La demande est acceptée à l'unanimité des présents

### Point 1 : Validation du compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020.

Le compte rendu est validé à l'unanimité

### Point 2 : Colis de Noël

Les colis de Noël sont livrés cette semaine : 56 'double' pour les couples, 46 'simple' pour les personnes seules et 2 colis friandises pour les 2 personnes en Ehpad.

Distribution des colis chez chaque personne de + 65 ans le samedi 19 décembre à partir de 9 heures.

3 équipes pour la distribution :

- Lucie V et Lucie H : 32 maisons centre village
- Nadine et Ludivine (et Marie Claude si possible) : 37 maisons haut du village
- Manuella et Geneviève : 33 maisons bas du village

Pour les 2 personnes en Ehpad, compte tenu des mesures sanitaires, un courrier sera envoyé aux familles pour venir retirer le colis en mairie

Pour l'ensemble des personnes âgées concernées par la distribution, un courrier sera envoyé pour préciser notre venue et rappeler que le colis sera donné à la porte (compte tenu des mesures sanitaires : pas d'entrée dans les maisons)

### Point 3 : Semaine bleue

Compte tenu des mesures sanitaires, la semaine bleue est cette année annulée.

### Point 4 : Galette des aînés

Compte tenu des mesures sanitaires, la galette des aînés initialement prévue le dimanche 10 janvier est annulée.

Pour 'remplacer' le repas (annulé en octobre) et la galette, il est proposé de faire livrer à chaque aîné (+65 ans), un repas complet le samedi 8 janvier.

Il est retenu de faire travailler les commerçants de la commune (comme pour le Téléthon).

Le choix se porte sur : carbonnade flamande / galette et une canette de bière

Un courrier sera envoyé à chaque personne (avec celui de distribution du colis de Noël) pour savoir si les personnes souhaitent ou non ce repas. Réponse pour le 23 décembre maximum.



**CCAS**

**Point 5 : Suivi des dossiers d'aide**

Nadine DEJAIGHER fait le point sur le seul dossier en cours à ce jour

**Point 7 : Divers**

- Le Chorale Viva la Vida a acheté une carte complète de cases de tombola pour le Téléthon et a demandé que les lots soient remis au CCAS : pommes de terre, carottes, œufs. Le CCAS décide de remettre ces marchandises au Resto du Cœur de Vitry en Artois

**La prochaine réunion aura lieu mardi 5 janvier 2021 à 18heures.**

**La Vice-Présidente**